



Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière / directrice générale de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se tiendra le 12 février 2018 à 20h00 à l'école Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2463, rue Victoria, à Sainte-Julienne, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

2065-2067-2069, route 125

Objet de la demande 2018-0001 :

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure pour l'installation de sept enseignes, sur l'immeuble, au lieu de quatre, pour les trois commerces (règlement 377, article 128 B). La demande vise aussi l'obtention d'une dérogation mineure pour la modification de l'enseigne sur poteau existant à 9.5m², au lieu de 7m² (règlement 377, article 128 I).

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 24 janvier 2018.


France Landry
Secrétaire-trésorière / directrice générale